La vie de quartier à Croissy-sur-Seine

Le découpage de Croissy en quartiers

Quartier n°1 : le quartier de l'Ecluse

Couvrant les berges de Seine du pont de Bougival jusqu'aux frontières avec la ville du Pecq, nous pouvons y retrouver le quartier dit « kauffman», le bassin de la Blonde Paresseuse, la zone d'activité Claude Monet avec le centre le tri de la Poste et la British School of Paris, le stade Omnisports et une bonne partie des installations de l'usine Suez.

rgba(255,255,255,1)

Quartier n°2 : le quartier des Gabillons

Dans ce quartier se trouve l’école Jules Verne et celle des Cerisiers ainsi que des jeux d’enfants. Il s’agit notamment du quartier où l’on retrouve la Route du Roi mais aussi la place des Tissandiers.

rgba(255,255,255,1)

Quartier n°3 : le quartier des Présidannes

Au sein de ce quartier se trouve le boulevard Hostachy et ses nombreux commerces, l’église Saint-Léonard, le carrefour de la Croix ou bien encore la Rue de l’Ecluse.

rgba(255,255,255,1)

Quartier n°4 : le quartier du village

On y retrouve une bonne partie des berges de Seine entre la frontière avec Chatou et le pont de Bougival. Ce quartier comprend également la mairie et Chanorier, la chapelle Saint-Léonard ainsi que le parc Leclerc et celui du prieuré. Enfin, dans ce quartier se situe aussi le Gymnase Jean Moulin adossé au collège de Croissy.

rgba(255,255,255,1)

Fichier
les quartiers rues par rues (.pdf - 133.28 Ko)

Le rôle des correspondants de quartier

Les rencontres de quartiers sont des lieux de discussion démocratique qui ont pour objet l'amélioration du cadre de vie, l'animation, la valorisation et la promotion du quartier.

Dans ce cadre, les correspondants recueillent et transmettent à la commune les remarques et suggestions des habitants. Ils peuvent également remettre toute proposition destinée à améliorer la vie du quartier.

Vous voulez organiser une fête de rue entre voisins, vous ne savez comment vous y prendre (formalités, autorisations, aides municipales) ? Vous constatez une menace ou une dégradation de l'espace public ? Vous pensez qu'une de vos idées améliorerait la vie de votre quartier ? Vous souhaitez qu'un élu vienne sur le terrain pour discuter avec vous d'un point précis ?

N'hésitez pas à les contacter !

La charte des correspondants de quartiers

Une charte définit le fonctionnement des correspondants de quartiers ainsi que les engagements de la municipalité vis-à-vis d'eux. La municipalité s'engage notamment à assurer le suivi des demandes des habitants et leur traitement dans des délais raisonnables.

La charte est en cours de rédaction.

rgba(255,255,255,1)

Previous Next

Previous Next

Élue référente

Violaine TILLIER

Première adjointe en charge du Sport, des Grands évènements sportifs, de la Démocratie participative et de la Vie de quartiers. Conseillère départementale suppléante.

Contacter : https://www.croissy.com/formulaires/contacter-un-elu

rgba(255,255,255,1)

Contacts

Correspondants du quartier 1 :

- Elise PASCAL HEUZE
- Liliane BOYER

- Mame THIAM

Mail : quartier1@croissy [dot] com (quartier1[at]croissy[dot]com)

Correspondants du quartier 2 :

- Charles GHIPONNI
- Françoise LESOURD
- Alain CAUCHI

Mail : quartier2@croissy [dot] com (quartier2[at]croissy[dot]com)

Correspondants du quartier 3 :

- Jérôme TOTEL
- Jérôme BIGNIER
- Clive CARPENTER

Mail : quartier3@croissy [dot] com (quartier3[at]croissy[dot]com)

Correspondants du quartier 4 :

- Jacqueline KERLOHOU
- Eric LE POOLE
- Anne-Laure GUIAN
- Jean-François MACARY

Mail : quartier4@croissy [dot] com (quartier4[at]croissy[dot]com)

rgba(255,255,255,1)